

► Informations générales

Cours

Sigle et section	PSY2128F
Titre long	Psychologie et monde du travail
Nombre de crédits	3
Trimestre et année	Hiver 2023
Horaire et local	Lundi 13h00 à 16h00
Mode de formation	En présentiel
Site StudiUM	Accessible aux personnes inscrites au cours
Description courte et préalables	https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/

Enseignant(e)

Nom et titre	Marie-Pier Boivin, Ph.D.
Coordonnées	marie-pier.boivin.1@umontreal.ca
Disponibilités	Par courriel et sur rendez-vous. Les courriels sont répondus dans les 48 heures ouvrables. Les questions sur la matière devront être posées dans le Forum sur Studium, au plus tard 48h avant les examens.

Auxiliaire d'enseignement

Nom	À venir
Coordonnées	À venir
Disponibilités	À venir

► Apprentissages visés

Objectifs généraux

Ce cours fera état des principaux apports de la psychologie contemporaine au monde du travail. Il est une introduction aux théories, à la recherche et à la pratique en psychologie du travail et des organisations. Il s'articulera autour de trois grands thèmes, soit l'évaluation, la sélection et la formation du personnel, l'individu dans l'organisation et le contexte social du travail.

Objectifs d'apprentissage

L'objectif du cours est de permettre l'acquisition de connaissances dans le domaine de la psychologie appliquée au travail et le développement d'une compréhension de son champ d'application. Au terme du cours, les étudiants.es seront capables d'atteindre quatre objectifs. (1) Définir la psychologie du travail et des organisations, ses objectifs, ses intérêts et ses champs de pratique. (2) Définir, comprendre et analyser, en s'appuyant sur des bases théoriques et empiriques, le processus de sélection, d'évaluation et de formation du personnel, la relation entre l'individu et l'organisation et le contexte social du travail. (3) Expliciter les réponses à apporter à diverses problématiques concernant le processus de sélection, d'évaluation et de formation, la relation entre l'individu et l'organisation et le contexte social du travail. (4) Intégrer des réalités théoriques et pratiques en psychologie du travail et des organisations.

Méthodes pédagogiques utilisées

Présentations magistrales

Études de cas

Groupes de discussion et autres activités en classe

► **Calendrier**

Séances et dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travaux
Cours 1 9 janvier 2023	Introduction à la psychologie et au monde du travail	Présentation de l'équipe d'enseignement Explication du plan de cours Activité brise-glace	Chapitre 1
Cours 2 16 janvier 2023	Analyse du travail	Principales méthodes d'analyse du travail	Chapitres 2 et 3
Cours 3 23 janvier 2023	Gestion de la performance	Les déterminants de la performance au travail Les justifications à l'évaluation du rendement Les méthodes de performance	Chapitre 4
Cours 4 30 janvier 2023	Sélection du personnel	Les méthodes de sélection et leurs enjeux	Chapitres 5 et 6
Cours 5 6 février 2023	Développement des compétences	L'évaluation du besoin La conception et la diffusion d'une formation Le transfert des apprentissages Choix de la thématique pour la première analyse de cas	Chapitre 7
Cours 6 13 février 2023	Motivation au travail	Les théories de la motivation au travail Présentation du premier cas à analyser	Chapitre 8
EXAMEN INTRA 20 février 2023	Examen 1	60 questions sur la matière des cours 1 à 5	Lectures associées aux cours 1 à 5
Semaine du 27 février : aucun cours			
Cours 7 6 mars 2023	Groupe et équipe de travail	Distinctions entre groupe et équipe de travail Dynamiques dans un contexte d'équipe de travail Stratégies de gestion de conflits	Chapitre 12 Remise de la première analyse de cas avant le début du cours (13h)

Cours 8 13 mars 2023	Habilités politiques, pouvoir et leadership au travail	Pouvoir et leadership au travail Utilisation des habiletés politiques au travail	Chapitre 13
Cours 9 20 mars 2023	Santé psychologique au travail	Indicateurs de santé psychologique au travail Principaux modèles théoriques Explication de l'analyse de cas intégrative	Chapitre 11
Cours 10 27 mars 2023	Attitudes, émotions et comportements au travail	Conséquences du contexte de travail sur les attitudes, émotions et comportements des individus	Chapitres 9 et 10
Cours 11 3 avril 2023	Développement organisationnel	Interventions possibles en PTO	Chapitre 14
10 avril 2023 : Lundi de Pâques, pas de cours			
17 avril 2023 : Remise de l'étude de cas sur Studium au plus tard à 13h00			
EXAMEN FINAL 24 avril 2023	Examen 2	80 questions sur la matière des cours 1 à 11 : 60 questions sur la matière des cours 6 à 11 et 20 questions intégratives	Ensemble des lectures

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'article 4.8 du Règlement des études de premier cycle.

▶ Évaluations

Moyen	Critères d'évaluation	Date de remise	Pondération
Analyse de cas 1 (en équipe de 3)	Justesse de la réponse Agencement logique des idées	6 mars 2023	10%
Analyse de cas 2 (en équipe de 3)	Justesse de la réponse Agencement logique des idées	17 avril 2023	30%
Examen intra	Justesse de la réponse	20 février 2023	25%
Examen final	Justesse de la réponse	24 avril 2023	35%

Consignes et règles pour les évaluations

Dépôt des travaux Sur Studium, en format Word.

Matériel autorisé aux examens Aucun

▶ Ressources

Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

Documents	Les documents nécessaires à l'apprentissage seront disponibles via la plateforme Studium hormis les lectures associées au livre
Livre obligatoire et ouvrage en réserve à la bibliothèque	Paul, S., Anne-Marie, V., Caesens, G., Casini, A., Sandrine, C. B., & Stinglhamber, F. (2020). Psychologie du travail et des organisations.
Équipement (matériel)	L'ensemble du matériel pédagogique soutenant l'apprentissage sera déposé sur Studium au plus tard le matin de chaque cours.

Ressources complémentaires

Sites Internet Studium

Guides Citer selon les normes de l'APA : <https://bib.umontreal.ca/citer/styles-bibliographiques/apa>

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre étudiant par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen L'étudiant.e qui s'absente à un examen/quiz doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (i.e. billet médical) dans les sept jours suivant l'absence via le formulaire disponible à cet effet dans le Centre étudiant.

Si le motif est jugé valable, l'étudiant.e qui s'absente à une évaluation **intratrimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations du cours. Dans le cas d'un examen **final**, le département exigera qu'un examen différé soit complété par l'étudiant.e.

Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de 0% à cette évaluation.

Politique de retard des travaux À l'intérieur des cinq jours suivants la date de remise prescrite, la note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% de la note maximale possible par jour ouvrable. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est 100; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours de calendrier entraîne une note de 0 pour le travail.

Qualité de la langue Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée si de nombreuses fautes de syntaxe et/ou d'orthographe sont soulevées.

Seuil de réussite exigé Premier cycle : 50% Cycles supérieurs : 60%

Dates importantes

Modification de l'inscription 2023-01-24

Date limite d'abandon 2023-03-17

Évaluation de l'enseignement Vous recevrez un courriel à cet effet avant l'examen final. Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours

L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant.e, l'enseignant.e peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours. [Demande d'autorisation pour l'enregistrement d'un cours](#)

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante

<https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

Bureau du français dans les études

<https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/connaissance-francais>

Aide à l'apprentissage

<https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide)

<https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM

<https://bib.umontreal.ca/services>

Soutien aux étudiants en situation de handicap

<https://vieetudiante.umontreal.ca/a-propos/service/soutien-etudiants-situation-handicap>

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>

Tout sur le plagiat

<http://integrite.umontreal.ca/>

Respect

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

Bureau du respect de la personne

<https://respect.umontreal.ca/accueil/>

Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

GRILLE DE CONVERSION

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

Au premier cycle seulement

Dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.